L'Ami de la Jeune Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 FEVRIER 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
IMPRIMEURS-TYPOGRAPHES :
G. F. WEISSE, H. BEYSER,
H. DUVERGER, H. COLLIN.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 11 FEVRIER.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LA FETE DE SAMEDI.

Tous les journaux qui ont paru hier, dimanche, ont rendu compte de l'imposante cérémonie de samedi. Nous se viendrons pas après coup vous donner une description détaillée de la fête de l'inauguration. Nous nous contenterons de dire qu'elle a répondu à l'attente de l'Association du monument de Jackson et que la Nouvelle-Orléans n'avait pas encore assisté à pareille manifestation.

La foule était partout, dans la rue, sur les balcons, sur la terrasse de la cathédrale. Tout ce qui s'élevait au dessus du niveau du pavé—colis, voitures, matériaux de construction,—était occupé par des spectateurs avides de saisir les moindres détails de la cérémonie. La curiosité était telle que les soldats formant la haie aux portes de la Place pouvaient à peine, en coutant de l'épée, faire plus d'une fois rétrograder la multitude.

La légion et le bataillon de Washington, ainsi que toutes les sociétés qui existent à la Nouvelle-Orléans, avaient répondu à l'appel du comité de l'Association. Le cortége s'est formé dans la rue du Canal et s'est mis en marche à onze heures; il mettait 1 h. à se jeter par le temps qu'a duré le défilé, près d'une lieue de longueur s'il avait pu s'étendre sur cet espace.

Lorsque la dernière compagnie de l'escorte militaire qui fermait la marche fut entrée dans la place, le spectacle devint réellement saisissant. La place, les vastes balcons des maisons Pontalba, ceux de l'ancien hôtel de ville et du palais de justice, la terrasse de l'église, etc., étaient couverts de spectateurs, et comme les dames étaient en majorité, le coup-d'œil qu'offrait cet immense rassemblement était délicieusement.

On a beaucoup remarqué des débris de l'héroique phalange de 1814-15, portant avec respect les lambeaux du glorieux drapeau du 8 janvier. Les survivans du bataillon de couleur étaient également présents et ont partagé avec leurs frères d'armes les hommages des citoyens.

Après un discours de M. Sigur, le voile qui recouvrait la statue équestre est tombé sur le piédestal et une immense acclamation s'est élevée du sein de la multitude. Aux bourras se sont mêlés le tonnerre de l'artillerie et les fanfares de la musique militaire. Le calme s'étant peu à peu rétabli, M. Mills, l'auteur de la statue équestre, a prononcé une courte allocution et a été chaleureusement applaudi.

La cérémonie s'est terminée par un discours en français de M. Barnard Marigny, et la foule s'est écoulée lentement hors de la place où point, peu à peu, désempli, les spectateurs qui se retiraient étant constamment remplacés par de nouveaux venus.

L'ancienne place d'Armes est depuis deux jours le rendez-vous de tous les citoyens et de tous les étrangers qui se trouvent en ce moment à la Nouvelle-Orléans. Il est vrai qu'il est aussi compacte que samedi. C'est le but de tous les pèlerinages, et nous tenons de bonne source que parmies visiteurs il en est qui viennent de l'Ouest et qui sont descendus jusqu'à la Nouvelle-Orléans pour saluer la statue du héros de Chalmette.

Mais le patriotisme ne peut point silence à la critique et nous avons entendu porter les jugemens les plus divers et les plus contradictoires sur l'œuvre de M. Mills. Défectueuse ou irréprochable, elle témoigne de la gratitude des habitans de la Nouvelle-Orléans. Cela nous suffit.

SOUVENIRS DE 1814-15.

L'inauguration de la statue de Jackson, qui a eu lieu samedi avec tant d'éclat et au milieu d'un concours si extraordinaire de toutes les classes de la population, a révoqué dans les esprits quelques uns des glorieux souvenirs de 1814-15. Un vétéran de cette époque héroique nous a remis un exemplaire du ordre du jour publié le 21 janvier 1815 sur le champ de bataille que venaient d'illustrer les intrépides défenseurs du sol louisianais, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant quelques passages de ce document, dicté par le général Jackson et signé par l'adjudant-général Robert Butler.

Le commandant en chef y donne des éloges à tous ceux qui se sont distingués. Il félicite le 7e et 44e régiment d'infanterie de ligne, ainsi que les soldats de marine sous les ordres du colonel Ross. " Le 7e régiment, dit-il ensuite, était commandé par le major Peyre et le 44e par le capitaine Baker, pendant l'action du 23 décembre. Ces officiers se sont distingués et ont continué pendant le reste de la campagne à montrer le même zèle et la même habileté. Le pays a perdu un brave officier dans la personne du lieutenant McClellan, du 7e d'infanterie, qui a été frappé mortellement en menant sa compagnie au feu. Le lieutenant Dupuy, du 44e, bien que grièvement blessé dans l'action du 23, a pu revenir à temps au camp pour prendre part aux autres engagements. "

Le général Jackson cite avec éloge la belle conduite des carabiniers à cheval du Tennessee commandés par le brigadier-général Coffee, et celle de la cavalerie du territoire du Mississippi, commandée par le major Blanda. C'est celle-ci qui a reconnu les lignes de l'ennemi. Le général Carroll, commandant un détachement de la milice tennessienne, a fait preuve du plus vaillant courage et a acquis des titres à la reconnaissance du pays. Défendant la partie la plus faible des retranchemens américains et campés au milieu d'un marais, ses hommes n'ont jamais songé à se plaindre. Dans la journée du 8 du cet repoussé avec succès l'attaque des Anglais qui dirigeaient principalement leurs efforts contre cette partie de notre ligne.

Voici les lignes que le commandant en chef consacre à quelques-uns des officiers dont les noms sont familiers à la population francoaméricaine :

" Les capitaines Dominique et Bellusche, commandants de corsaires à Barataria, desservaient avec une partie de leurs anciens équipages et beaucoup de braves citoyens de la Nouvelle-Orléans les batteries Nos 3 et 4. Le général ne peut s'empêcher de donner sa haute approbation à la manière dont ces messieurs se sont conduits sous ses ordres et à la bravoure qu'ils ont déployée, selon la promesse qu'ils avaient faite à l'ouverture de la campagne de défendre le pays. Les frères Lafitte ont montré le même courage et la même fidélité, et le général promet de faire connaître leur conduite au gouvernement. Les batteries Nos 8 et 9 étaient commandées par le lieutenant Spotts, habilement secondé par M. Chauveau.

" Le général éprouve le plus grand plaisir à signaler la conduite du général Garrigues de Flaujac, commandant une brigade de la milice de la Louisiane, et membre du Sénat. Sa brigade ne se trouvant pas sur le terrain au moment de l'invasion, M. Flaujac s'est rendu au camp et s'est présenté comme volontaire pour servir une pièce d'artillerie qu'il a employée avec l'habileté qu'on devait attendre d'un officier d'artillerie expérimenté. Désignant l'exemption de service que lui valait sa qualité de sénateur, il est resté au poste modeste plus honorable qu'il avait choisi, et, par son exemple aussi bien que par ses efforts, a rendu de très grands services à son pays. M. Sébastien Ritchart, appartenant lui aussi au Sénat, a donné le même exemple, et a servi longtemps dans le bataillon des volontaires d'abord et ensuite comme adjudant des troupes de couleur.

" Le bataillon des volontaires du major Plauché, quoique privé du précieux concours du major Carmac blessé dans l'attaque du 23 décembre, a réalisé toutes les espérances que le général fondait sur ce corps. Les majors Plauché et St-Géme se sont distingués par leur activité, leur courage et leur zèle.....

" Les deux corps de volontaires de couleur n'ont pas trompé l'espoir de ceux qui comptaient sur leur courage et leur constance. Les majors Lacoste et Daquin qui les commandent ont bien mérité du pays. Le commandant du capitaine Savary a été signalé dans le rapport de la bataille du 23; cet officier, a continué à se rendre digne des plus grands éloges.

" La compagnie des réfugiés de la ville, sous les ordres du capitaine Beale, a conservé la réputation qu'elle s'était acquise le 23. Le colonel De la Ronde, de la milice de la Louisiane, a rendu à l'armée de grands services et a montré beaucoup de courage pour qu'un grand attachement au pays. Le général Humbert, qui a offert ses services comme volontaire, n'est malheureusement, avec son triple emploi, pas en mesure de nous rendre de grands services. Le général Carroll, commandant un détachement de la milice tennessienne, a fait preuve du plus vaillant courage et a acquis des titres à la reconnaissance du pays. Défendant la partie la plus faible des retranchemens américains et campés au milieu d'un marais, ses hommes n'ont jamais songé à se plaindre. Dans la journée du 8 ils ont